Lundi et Mardi 13 ct 14 Août.

On s'abonne au bureau de la rédaction, place da Spectacle, et chez MM. les directeurs des postes du royaume.

On reçoit les annonces au bureau de la rédaction et chez M. LATOUR ; imprimeur libraire.



Année 1827. — Nº. 191.

Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 72 1/2 cts. P.B., par trimestre pour Liége et de 5 flor 67 c.s. P. F. ranco, pour les autres villes du royanme.



GAZETTE

ANGLETERRE.

Londres, le 9 aout. - MORT DE M. CANNING. Bureau du Times, à 6 heures.

Nous arrêtons la presse pour annoncer la mort de M. Canning. Ce triste événement a en lieu ce matin à 4 heures moins 10 minutes; il a été annoncé par le buletin suivant :

Chiswich, 8 août, à 4 heures du matin.

Nous annonçous avec peine que M. Canning a expiré sans dosleur, ce matin à quatre heures moins dix minutes. Signés J TIERNEY, J. R. FURRE H. HOLLAND,

- On lit dans le Times :

" Dire que M. Canning ne termine sa brillante carrière politique qu'après avoir développé et livré aux méditations de ses concitoyens les principes muris pendant long-tems dans son esprit; qu'il n'a pas eu seulement l'honneur de former les plans de politique nationale, européenne, et même universelle, les plus généreux et les plus grands dans leurs résultats, mais aussi de les mettre en action avec l'approbation de tous les hommes d'état éclairés, c'est dire qu'il a assez vécu pour sa propre renommée. Mais autant le souvenir d'une vie aussi glorieuse apporte de consolation à ceux que l'amitié et des lieus de famille y attachaient, autant le souverain et le pays doivent ressentir profondément la perte, au moins prématurée pour oux, d'un homme d'état qui, s'il eût vécu, aurait pu veiller à l'accomplissement de ses entreprises patrioliques, en assurer le résultat, et délivrer ceux pour le bonheur desquels il les avait conçues, de la crainte que, dans des mains moins habiles et moins fermes, cette généreuse politique ne serve qu'à faire ressortir la réputation de son auteur.

Le moment de la mort de M. Canning sera considéré comme un instant de crise favorable pour tenter de replacer au pou-

voir la faction renversée.

Les chess de cette faction obséderont sans doute le roi, et, par un mélange convenable de menaces et d'insinuation , tâcheront d'agir encore une fois sur les préjugés et les craintes de S. M.

D'un autre côté, d'après la constante sollicitude et la généreuse et touchante bonté que S. M. a manisestées envers M. Canning pendant tout le cours de cette funeste maladie, on peut conjecturer que tant d'égards personnels n'auraient point été accordés à un ministre, indépendamment d'une grande consiance et d'une intime union. Un ami , le frère le plus tendre , n'auraient pas montré une auxiété plus vive que celle que le roi a daigné faire paraître à l'égard de son ministre mourant. Une personne jouissant d'une grande estime auprès de S. M. a été, vers le lit de douleur, le constant intermédiaire de la sollicitude royale.

Rien ne peut surpasser le calme avec lequel M. Ganning a attenda sa fin. Il ne regrettait que la possibilité du malheur d'un changement dans les conseils du roi et l'abandon des mesures qu'il avait lui même adoptées, et dont dépendaient l'honneur et le honbeur de l'Angleterre et le hien-être de l'Europe. Peu de tems suffira pour faire connaître s'il a supplié S. M. de lui faire promesse par rapport à cette question, et si cette promesse a été gracieusement faite; mais la profonde anxiété de M. Ganning, par rapport à des matieres qui ne pouvaient intéresser sa fortune, témoigne honorablement en faveur de la sincérité de son patriotisme et du caractère de la noble ambition qu'il a sou-

tenue jusqu'à la fin. »

Le comte de Westmorland , lord Eldon et M. Peel , sont venus s'informer de l'état de M. Canning. Tous les ambassadeurs et ministres étrangers, le président et vice-président de la compagnie des Indes, le marquis d'Anglesea, le président de la chambre des communes, etc., et une foule d'autres personnages distingués se sont informés de l'état da très-honorable gentleman.

Le Globe and Traveller et le Sun ont entouré leurs feuilles de handes noires, à l'occasion de la mort de M. Canning.

M. Canning est mort dans la même maison où est décédé le célèbre Fox, victime comme lui d'un excès de travail.

Le Morning Hérald annonce que M. Brough m est malade, et, par suite de son état, incapable de vaquer à ses travaux comme jurisconsulte.

- Le journal Reconciliador de Caraccas, dont nous avons extrait, pour notre dernier no., la proclamation de Bolivar, con tient encore d'abord la lettre suivante que Framaisco de Paulo-Santander, de l'ordre des libérateurs de Vénézuela et de Cundinamarca, décoré de la croix de Boyaca, général de division des armées de Colombie, vice-président de la république, chargé du pouvoir exécutif, etc., etc., etc., a adressée de Bogota , le 30 avril 1827, à S. Exc. le libérateur de Colombie , président de la république :

» Seigneur, le gouvernement de la république ne peut plus long-tems fermer les yeux sur les agitations qui alarment le peuple ni regarder sans douleur les graves difficultés qui l'environnent. La correspondance qui a cu lieu entre le ministred'état pour les affaires étrangères et celui de la guerre et qui est envoyée aujourd'hui au secrétaire de V. Exc., vons donnera une idée suffisamment claire de l'état alarmant où sont placés les départements du sud et dont je voulus éviter les suîtes en expédiant immédiatement au général Bustamente une réponse conçue en termes qui pouvaient tranquilliser toute la di-

Le pouvoir exécutif avait espéré que la réunion du congrès faciliterait les moyens d'apaiser les dissensions de la république, mais par le retard qu'elle éprouve pour des causes que ni le pouvoir exécutif ni moi nous ne pouvons maîtriser, le pouvoir exécutif prévoit que les maux qui affligent l'état, pourraient se prolonger. Et comme si l'altération de notre constitution dé-pendait essentiellement de la cessation de mes fonctions administratives et des calonnies insignes dirigées contre moi, les ennemis du gouvernement out voulu se donner du relief en

provoquant une irritation générale à mon égard.

» Il est aisé de concevoir combien pourront être sérieuses les conséquences de la haine et de la jalousie d'une partie des divisions de l'état contre le pouvoir exécutif. Dans de pareilles circonstances, je trobirais mes devoirs et mon attachement désintéressé à la cause nationale, si je ne sollicitais V. Exc. de la manière la plus instante de venir ici et de reprendre le pouvoir auquel le peuple vous a librement et légalement appelé. Sous l'autorité con-titutionnelle de V. Exc., les fragments dispersés du corps politique se réaniront ; les factions seront contenues, la tranquillité et la sûreté renaîtront, et la Colombie recouvrera sa puissance et sa splendeur qui est maintenant ternie. Le pouvoir exécutif a le premier reconnu le droit que V. Exc. a acquis par le libre vote constitutionnel du peuple colombien, de reprendre la présidence de l'état; il y a le premier appelé V. Exc. quand il apprit le commencement des troubles du Vénézuela. Le pouvoir exécutif ne s'écorte pas de cette route, et il a lien de croire que le peuple l'y suivra avec constance, en restant sidèle à ses devoirs, à ses promesses et à l'affection qu'il porte à V. Exc.

« D'après l'avis du gouvernement, ces données sont suffisantes pour engager V. Exc. à ne pas hésiter d'accéder à ma demande. Se livrer à des observations sur la nécessité d'une pareille démarche, ce serait offenser le patriotisme comm de V. Exc. et votre ancien dévouement à la prospérité publique ; attendu que celui qui est chargé da pouvoir exécutif a invité V. Exc à différentes reprises, depuis le mois de novembre dernier, et sur des motifs bien justes, de vons charger du gouvernement de la république, il est sous ce rapport délivré de toute res-

ponsibilité!

« Je suis avec les sentimens de la plus haute considéra-tion, et du plus profond respect, de V. Exc. le très obéissant serviteur. (Signé) SANTANDER. »

Voici la réponse du libérateur à cette lettre, de son quartier-général de Garaccas, le 19 juin 1827 17° année de la liberté :

« Très-excellent seigneur, j'avais, le 28 mai dernier, l'honneur d'informer l'honorable secrétaire de l'intérieur que le libérateur avait reçu la communication de V. Exc. en date du 30 avril précédent, qui l'invite fortement à reprendre l'autorité exécutive afin que les portions détachées du corps politique fussent réunies, que la tranquillité fût rétablie et que la Colombie pût recouvrer sa puissance et sa renommée.

« V. Exc. déclara qu'elle était forcée de faire cet appel par suite de l'alarme qui régnait dans le départemens du sud, des troubles qui annoncajent l'insurrection de la troisième division auxiliaire du Pérou. Mais le libérateur se flattait que ces vétérans avaient déjà aperçu l'abîme dans lequel ils allaient se précipiter, et qu'ils avaient au moins abandonné le projet inique qu'on leur prêtait. En conséquence, S. Exc. ne jugea pas nécessaire de renoncer à son intention de se démettre de la présidence de la république.

« Mais comme ce projet a été mis à exécution, la situation du libérateur a entièrement changé, et comme président de la Colombie et comme simple citoyen, il se hâte de prévenir le démembrement de la république et la violation de ses lois. Les preuves nombreuses et éclatantes de confiance que S. Exc. a reçues du peuple colombien, lui imposent impérieusement cette

obligation, et S. Exc. est résolue à marcher contre les traîtres, qui, après avoir terni la splendeur de la république veulent la démembrer.

« Le libérateur partira donc immédiatement pour la capitale; et il ne croira pas avoir rempli ses devoirs, comme soldat de la patrie, tant qu'elle ne sera pas tranquille sous tous les rapports, et en état de disposer librement de ses destinées.

« Par ordre de S. Exc., j'ai l'honneur de faire cette communication à V. Exc.

« Je suis avec le plus profond respect, de V. Exc. le très obéissant serviteur. (Signé) J. R. Renvenga, secrétaire. » FRANCE.

Paris le 10 août. — La mort de M. Ganning a produit à Paris une sensation qui sera partagée par tous les peuples de l'ancien et du nouveau monde. C'est un juste sujet d'orgueil pour une nation de voir éprouver par toutes les autres les regrets qu'excite la mort d'un de ses hommes d'état. Tous les intérêts de l'humanité sont devenus solidaires. Il y a des sympathies tellement puissantes, que l'esprit de rivalité même ne saurait les affaiblir. Nous vivons dans un temps où la perte d'un ministre ami des institutions libérales est un sujet de douleur pour tous les cœurs généreux. (Constitutionnel.)

— M. Désaugiers, l'un de nos plus spirituels chansonniers, est mort hier matin à Paris, à la suite d'une longue maladie. M. Désaugiers était directeur du théâtre du Vaudeville.

PAYS-BAS.

Liége, le 13 août.

M. G. J. Herreyns, directeur de l'Académie Royale des beaux arts à Anvers, y est décédé dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, à l'âge de 84 ans et deux mois.

— On nous écrit de Huy, que dans la nuit du 30 au 31 juillet dernier, un violent incendie a éclaté dans les propriétés du sieur Melin, meunier à Villers-le-Bouillet. Le feu est parti de la toiture d'un fournil et s'est communiqué à une grange; de là à une écurie et à une étable, qui étant couvertes en paille ont été rapidement la proie des flammes Sans l'activité et le bon emploi des secours donnés par quelques voisins, la plupart journaliers et houilleurs, c'en était fait du moulin et de la maison d'habitation, le tout étant contigu.

Ces propriétés étaient assurées par la compagnie d'Anvers (securitas). Son agent à Huy, le notaire Chapelle, informé de cet événement s'est rendu sur les llieux, y a fait constater les dommages, et déjà le huit il était autorisé par la direction de la compagnie, à payer non-seulement ces dommages, mais encore à distribuer, à titre de gratification une somme de 60 fl. des Pays-Bas, entre les plus nécessiteux des voisins qui se sont distingués dans cette circonstance.

— On trouve dans la Staats courant du 10 de ce mois, un avis touchant une opération de la société nationale de commerce qui nécessitera la fourniture de 45,000 chemises en coton blanc, 30,000 pantalons, 30,000 gilets à mauches, 30,000 paires de guètres de la même étoffe.

Depuis la découverte des aécostats, jamais la Nouvelle-Orléans n'avait joui du spectacle d'une ascension. Le fils du physicien Robertson de Liége, lui en a donné le spectacle. A son retour, le jeune physicien a été acqueilli avec enthousiasme au théâtre, et reçu à un repas splendide que lui ont offert les autorités de la vi le. M. Eugène Robertson doit se rendre au Brésil.

- Le Courrier des Pays-Bas , contient la lettre suivante:

» Monsieur, j'entends dire partout que le concordat conclu entre notre gouvernement et la conr de Rome sera publié incessamment. Je vous avone que je suis un peu surpris de n'entendre jamais accompagner cette nouvelle d'une condition nécessairement préalable à cette publication. Le concordat doit devenir une loi de l'état, et à ce titre le concours des états-généraux est indispensable. Agréez, etc. «

LES ON DIT.

On dit qu'aussitôt l'échange de la ratification de la convention avec la cour de Rome, le comte Charles Mercy-d'Argenteau, archevêque actuel de Tyr, et nonce du Saint Siége à Munich, sera nommé évêque de Gand. (Gazette de Gand.)

On dit que la convention, signée le 18 juin, n'est rien autre chose qu'une réproduction du concordat de 1802, sauf les changemens nécessaires aux articles relatifs à la nomination des évêques.

On dit que les sièges épiscopaux seront érigés à Utrecht pour les provinces septentrionales, à Bruges pour la Flandre occidentale et à Bois le-Duc pour le Brahant septentrional.

On dit que les évêques sont déjà nommés, mais on n'ajoute pas de quelle manière cette nomination a été faite.

On dit que les siéges de Liége, Namur et Tournay seront remplis par MM. les vicaires capitulaires de ces diocèses.....

Annu de la company de

On dit que le concordat sera publié dans les premiers jours de septembre.

On dit que c'est à la sagesse et aux lumières seules du mi

qu'on doit cet heureux résultat.

On dit que quelques ministres sont mécontens de ce traité.

On dit que le concordat rétablit les élections capitulaires. On dit que no is aurons un nonce résidant à Bruxelles. On dit que le métropolitain exercera une surveillance immé-

diate sur le collége philosophique.

On ne dit pas si le concondat est étenda aux provinces septentrionales.

Ensin On ne dit rien d'une nouvelle circonscription des dioctses, ni de l'augmentation des évêchés, ni du choix de nos su turs évêques.

(Belge.)

Il paraîtra dans quelques jours, à la librairie de Lebeau-Ouver, une brochure ayant pour titre: Observations sur le projet du code pénal.

COLLÈGE ROYAL DE LIÉGE.

La distribution solennelle des prix, aux élèves du Collège royal, aura lieu à la société libre d'Émulation demain mardi, à quatre heures de l'après-dînée.

TEMPÉRATURE du 13 août. — A 8 heures du matin, 13 degié, à une heure, 14 degrés.

CANNING.

George Canning descendait d'une famille respectable d'Irlande, Camden, dans son ouvrage intitulé: Britannia, parle d'un William Canning, qui fonda à Bristol l'église Sainte-Marie de l'adcliffe.

Son père quitta de bonne heure l'Irlande pour aller s'établit en Angleterre, où il épousa une femme dépourvue de fortune, mais qui ne manquait ni de beauté ni de talents. Ce mariage de plut à sa famille, qui le réduisit à une pension de cent cinquante livres sterlings. Il embrassa la profession du barreau. C'était un patriote distingué, et-il a écrit plusieurs ouvrages pour la de fense des libertés publiques. On assure que le besoin et le chagrin hâtèrent sa mort. Sa famille consentit à se charger de son fils, mais à condition qu'il deviendrait comme étranger à st mère. Cette dame se maria en secondes noces; mais toujoun poursuivie par l'infortune, elle fut obligée d'avoir recours ses talents et se sit comédienne Cependant son sils, malgre toutes les préventions aristocratiques qu'on essaya de lui inspirer, et le soin avec lequel on l'éloignait de sa mère, conçu pour elle l'amour le plus tendre; toujours fidèle, au collége, entretenait avec elle une correspondance, plus tard il l'environna de soins et de consolations, et lorsque, parvenu au comble des honneurs, nommé gouverneur de l'Inde, il se préparait à quitter l'Angleterre, son plus vif regret était d'y laisset sa mère.

Son éducation fut donc remise à un oncle qui l'envoya à Etou.

où il fut placé sous la tutelle du celèbre Shéridan; il y formune liaison intime avec les héritiers de quelques-unes des premières maisons d'Angleterre. En 1786, le jeune Canning étal un des anciens élèves de ce collége, et l'un des plus distingués à cette époque, commença à paraître un journal hebdomadaire intitulé le Microscome, rédigé par les élèves mêmes de celte école fameuse. C'est chose assez singulière qu'une feuille pérodique sortie d'un collège, et écrite par des jeunes gens placés loin de la scène du monde. Le Microscome parut pendant pred'un an, et ue cessa que par suite de la mont de son savail éditeur Grégoire Griffin. M. Canning fournit à ce recueil un assez grand nombre d'articles, sous la signature B. Il les dédia au docteur Dayis, son maître, comme un témoignage de son repect. Il y a lieu de croire que le docteur fut sier de son élève et qu'il le recommanda chaudement.

D'Éton, M. Canning passa à Oxford, et entra au collège de Christ. Sa réputation littéraire l'y avait précédé Elle s'acord encore par le succès de plusieurs discours qu'il ent occasion de prononcer, et de quelques productions latines que l'on trouvait écrites dans la langue du siècle d'Auguste.

Cependant M. Canning, n'ayant pas de fortune, sentit le be soin d'échanger les loisirs de la vie littéraire pour une profession active. Comme son père, il embrassa celle du barreau, avait un grand fonds d'instruction, et tout ce qui panaissait alors lui manquer, c'était l'habitude de parler en public avec facille.

En 1793, un membre de la chambre des communes, sir li chard Worsley, fondant de grandes espérances, sur les taleul de M. Canning, se démit de sa place au parlement en sa fareur Celui-ci succèda donc au baronnet, comme député du bourg de Newport dans l'île de Wight. Ce ne fut cependant qu'en 179 qu'il fit, au sujet du traité entre la Grande-Bretagne et le ri de Sardaigne, son premier discours, qui fut très remarquet Depuis il parla dans la plupart des discussions importantes, el se talents, dans cette conjoncture critique, furent très utiles and ministres de l'époque. En 1798 il concourait à la rédaction journal intitulé l'Anti Jacobin dirigé contre la révolution française.

Il devint un des adjoints secrétaires d'état sous lord Greiville, et se montra, dans le parlement, un des plus ardents partisans de l'abolition de la traite des nègres. A la chute de ministration de Pitt, M. Canning se retira avec ses amis en 1803 nous le retrouvons au ministère, comme trésorier de la marine et membre du conseil privé.

La mort de Piitt arrivée le 22 janvier 1806, et à laquelle on dit que la révolution, causée par la nouvelle de la perte de la bataille d'Austerlitz eut une si grande part, amena la dissolution du cabinet, M. Canning résigna sa place et fut élu membre du parlement pour Sligo. La perte de Fox (14 août 1806) qui suivit de sept mois celle de Pitt, ayant amené plusieurs changemens, M. Canning devint ministre des affaires étrangères an moment où M. Perceval sut placé à la tête de l'échiquier (ministre des finances.)

On a accusé M. Canning d'avoir ordonné l'incendie de Copen-hague et l'enlèvement de la flotte danoise; mais il protesta avec énergie contre cette accusation le 21 janvier 1808 dans la cham-

bre des communes.

En 1809, arriva un événement qui fit beaucoup de bruit. Un duel eut lieu entre M. Canning et lord Castlereagh. Celui-ci accusait M. Canning d'avoir sollicité et obtenu secrètement son renvoi, et cependant de l'avoir laissé commencer la campagne de Walcheren et s'engager dans cette expédition si importante et si hasardeuse, en lui laissant croire qu'il était appuyé et secondé par ses collègues. Il lui écrivit donc pour lui demander satisfaction et le sommer d'offrir lui même sa démission. M. Canning répondit que c'était une calomnie, et accepta le cartel. La rencontre ent lieu, et M. Canning fut frappé d'une balle à la cuisse. Quelque tems après, il parat au lever du roi, et remit les sceaux

de son office. Nous voici arrivés à un acte politique de M. Canning qui lui a fait tort dans l'opinion, et que ses plus chauds admirateurs ont peine à justifier. C'est sa rentrée au ministère sous ce nême Castlereagh dont il avait dénoncé l'incapacité, et son acceptation de l'ambassade de Lisbonne. Nous sommes trop loin pour bien juger ses motifs; mais en Angleterre, parmi ses partisans mêmes, heaucoup le condamnent. C'est, disent-ils, un des exemples les plus forts d'inconstance et de tergiversation politique que notre siècle ait offerts. M. Canning s'était mis en hostilité avouée avec l'administration de lord Castlereagu, il la méprisait, il accusait ce lord de retenir une place pour laquelle il était décidément reconnu incapable, et il était bien certain que ses plaintes n'étaient point désavouées par la nation. Comment donc a-t-il pu rentrer, avec la permission et pour ainsi dire pandon de lord Castlereagh, dans ce même cabinet où ce ministre était tout puissant, et où les mêmes conseils, le même esprit contre lesquels il avait protesté, dominaient toujours? Si son éloignement eût duré quelques mois de plus, il aurait vu cette administration venir s'offrir à sa merci, et il aurait rejeté lord Castlereagh avec aussi peu de cérémonie qu'il a fait depuis de lord Sidmouth. Mais il laissa échapper la victoire au moment de la saisir : une ambassade qui n'avait point de but mais qui donnait un énorme salaire, une véritable siné-

En 1812, M. Canning fut nommé représentant de Liverpol. Il parla fortement en faveur de l'émancipation des catholiques qu'il avait déja soutenue dans le cabinet; en septembre 1814, il fut nommé ambassadeur en Portugal. Ses ennemis l'ent accusé d'avoir trouvé dans ces fonctions le moyen d'augmenter considérablement sa fortune. Le 12 juin 1816, après la plus ora-geuse discussion, il fut nommé de nouveau représentant de Liverpool; c'est dans cette occasion qu'il prononça un discours

cure, Lisbonne enfin, fut pour l'aspirant au ministère ce que

Capoue fut pour Annibal.

«Je sais, dit il, que les membres de l'opposition qui veulent concentrer le ministère dans quelques grandes familles, qui, en se moquant de la légitimité à l'égard des trônes, prétendent à des talens politiques héréditaires, me traitent d'aventurier. Je ne comprends pas ce qu'un semblable reproche peut signifier dans un pays où toutes les carrières sont ouvertes à tout le monde : mais l'accepte cette qualification; elle désigne un homme qui comme représentant, ne veut dépendre que de la nation, et qui, pour servir sa patrie, ne croit pas avoir besoin de l'appui de cent générations d'illustres ancêtres. »

M. Canning se montra, dans le procès de la reine, plein d'indépendance et de sermeté: la faveur royale ne le séduisit point,

il ne fit rien pour elle.

Long-tems rédacteur de feuilles périodiques , il écrivait encore en 1817 dans un Recueil intitulé: Quartely-Review.

En 1821, il eut le malheur de perdre un fils, jeune homme qui donnait de grandes espérances. Il a composé en sa mémoire

Le 16 mars 1822, M. Canning fut nommé gouverneur général de l'Inde ; mais au mois d'août , à la mort de lord Londonderry, il fut appelé à lui succéder, et, le 17 septembre, il preta serment comme secrétaire d'état aux affaires étrangères. On sait ce qu'il a fait depuis.

M. Caming avait éponsé une des filles du feu le général Scott, et ce mariage lui avait procuré une fortune très considérable. On le représente comme ayant toutes les vertus d'un chef de famille: c'était à la fois un époux aimable, un père tendre, et un bon mari.

La chambre des communes n'avait pas de plus habile orateur. Ses manières étaient pleines de noblesse, mais sans la moindre trace de fierté aristocratique. Son maintien, son expression, ses gesles, respiraie et la douceur et la grâce. Sa belle physionomie, son regard vif et pénétrant, l'élégance de toute sa personne, séduisaient en sa faveur. Sa voix était plutôt douce que musicale; elle distinct en sa faveur. Sa voix était plutôt douce que musicale; elle était claire et pleine, mais quelquefois monotone. Ses discours étaient toujours ornés, réguliers et travaillés. Mais mal-sté tout ste tout son art et le soin qu'il mettait à tourner des périodes sonores, il avait parfois des éclats qui étonnaient par la brusquerie, maisqui, contrastant avec le ton ordinaire de son éloquence,

n'en produisaient que plus d'effet. Plus ordinairement il surprenait et ravissait par son esprit, ses saillies et ses épigrammes, et par un choix heureux de pensées et d'expressions. Il lui manquait, dit-on, une qualité que son prédécesseur possédait au plus haut degré : le sang-froid quand il raisonnait et l'empire sur lui-même quand il répliquait. Son penchant à la satire, son esprit railleur et caustique lui ont fait des ennemis, et on attribue à cette cause les soupçons et la mésiance que de graves personnage ont conçus contre lui; il a déplu pendant long tems à cette espèce sérieuse que l'on désigne en Angleterre sons le nom de gentilshommes de campagne. Pitt n'effaroncha jamais ces hommes sages, parce qu'il paraissait toujours soucieux; mais M. Canning, par ses plaisanteries et son air de légèreté, était pour eux l'objet d'une crainte bien sincère.

M. Canning semblait avoir choisi pour devise : Suaviter in modo, sed fortiter in re. Sa fermeté lui a fait rarement sacrifier l'urbanité, et sa politesse n'allait jamais jusqu'au men-songe.

Rappelons en terminant le jugement et l'espèce de prophétie que lord Byron a consignée dans la préface des derniers chants de don Juan. « Canning, dit-il, est un génie presque univer-» sel, un orateur, un bel esprit, un poëte, un homme d'é-» tat; il n'est pas fait pour suivre les traces d'un lord Cast-» lereagh. Si jamais homme fut capable de sauver un pays. " c'est lui. " Lebeau.

COMMERCE.

BOURSE DE PARIS, du 10 août. — Rentes 5 p. 010, jouissance du 22 mars. Coupon détaché, 103 fr. Socent. — 4 112 p. 010, juiss. 00 fr. 00 cent. — Rentes 3 p. 00, jouiss. 01 22 juin, 72 65. — Action de la banque, 2007 50. Emprunt royal d'Espagne 1826, 63 010 Emprunt d'Hatti, 695 00.

BOURSE D'ANVERS, du 11 août - Effets publics. - Dette active, 2 1/2 d'intèrêt, 54 P. Renete remb. 89 1/4. P. Act. de la Soc. com. 4 112 d'int. , 88 nomb.

Changes. - L'Amsterdam court s'est fait a 118 p. 010 de perte ; le Londres court A deux mois ont éré demandés, le court a 11.97 112 A, les deux mois a 11 92 112, le Paris court et à terme ont été demandés, le court à fl 47 5116 A, les deux mois a 47 A, les trois mois 46 718 A; le Francforé Hambourg manque.

ETAT CIVIL du 10 août. - Naissances: 3 garç., 4 filles.

Décès , 1 femme, savoir :

Marguerite Capart, âgée de 72 ans, rentière, quai d'Avroy, n. 621, épouse de Gaspar Graff.

Du 11 août - Naissances, 1 garçons.

Décès: 2 silles, 1 homme, 1 femme; savoir.

Jean Pierre Lizin, âgé de 38 ans 7 mois et 28 jours, ordonnance au commissariat du district de Liége, rue Pierrense; 389, époux de Margue-

Marie Lambertine Houssa, âgée de 34 ans 6 mois et 26 jours, fabricante de Serge, rue Hors Chalean.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

GRAND WAUX-HALL CHAMPÈTRE à la BOVERIE.

Mercredi prochain, sete de l'Assomption, il y aura GRANDE HARMONIE. (856)

GRAND BAL CHAMPETRE à la Comète, faubourg Viveguis, les 15 et 19 courant.

BAL CHAMPETRE chez N. F. Leburton, a l'occasion de la fête à Flémalle-Haute, mercredi prochain 15 et dimanche 19. (848

PULVERINE pour teindre les cheveux en noir et en châtain , composée par Langier, père et sils, parsumeurs-distilla-teurs, brevetés à Paris.

Cette nouvelle poudre, supérieure à tout ce que l'on a produit jusqu'ici dans ce genre, a la propriété de teindre les cheveux avec beaucoup de facilité et suivant la couleur et la nuance que l'on préfère.

Le dépôt s'en trouve chez Charles-Jean Samuel.

Se réferant à l'annonce ci-dessus, le soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de recevoir de Paris un nonvel envoi dans les parfumeries fines et superfines, savons et savonnettes de 10 à 47 cents et plus la pièce, savon Bélizan, Saubon ou Oriental pour les bains et la barbe, savon de Naples pour la barbe, savon Égyptien pour les favoris, eau de la Chine pour teindre les cheveux, extraits d'odeurs pour le mouchoir, ean de toilette de Portugal et des Graces, lait de roses, pommades pour les cuirs à rasoirs, huiles de noisettes et huiles antiques pour les cheveux, de qualités supérieures, poudre de corail, opiatel eau de Greenvugh pour les dents ; cau de Gologne de 10 à 94 cents le flaçon, plusieurs autres articles dont le détail serait trop long; ceintures en acier à 95 cei ts la pièce

Charles Jean Samuel , place St. Lambert , sur le coin vers la Beau quartier composé d'un salon et de deux pièces au pre-

mier à louer dans la même maison. Le 17 août 1827 à 10 heures, il sera vendu aux enchères à la maison pastorale à Tilff par le notaire Gilon tout le beau mobilier qui s'y trouve, consistant en litterie, linge, boiserie, mi roirs, batteries de cuisine, vin de Bourgogne de 1819, 20, 22

et 25 et autres objets à six mois de crédit. Ledit notaire est chargé d'acquérir des biens fonds, dans le canton de Seraing, pour une valeur de 20 à 25 mille. Ils.

S'adresser, en son étude à Seraing.

Le soussigné prévient le public qu'il ne reconnaîtera aucune dette, que pourra faire Anne-Marie Quinet, son épouse, ayant Nicolas Ledent. (836) quitté son mari.

Avis aux actionnaires dans la société de commerce des l'ays Bas.

Le président de la chambre de commerce et des fabriques, à Anvers, ensuite de l'avis publié par la direction de la sociéte de commerce des Pays-Bas, en date du 10 de ce mois, par lequel elle invite les actionnaires ayant droit de voter, de déclarer dans lequel des quatre colléges électoraux ils veulent être rangés. Porte à la connaissance des actionnaires, que ceux, qui désirent de voter dans le collége d'Anvers, qui s'assemblera le 1er. septembre prochain, au local de la chambre de commerce au-dessus de la bourse à 10 heures du matin, peuvent en faire parvenir la demande par écrit à la même chambre, ou bien s'adresser au secrétariat, où il sera vaqué tous les jours les dimanches et fêtes exceptés), depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de relévée, pour y recevoir leur déclaration ur un registre, qui y sera déposé à cet effet. Anvers, ce 29 juillet 1827. Le président HAVENITH. (807)

Vente pour sortir de l'indivision. (471)

Le cinq septembre 1827, à 2 heures de relevée, le notaire Dusart, vendra aux enchères en son étude, rue Feronstrée, n. 569, une belle maison, rebâtie à neuf, située à Liége, quai d'Avroy, en face de la promenade, n. 583, occupée par Mde. Ve. Defays, ayant 6 pièces au rez-de-chaussée, jardin, cour, pompe, citerne, etc. On peut la voir tous les jours, les vendredi et samedi exceptés, depuis 3 heures jusqu'à 5. S'adresser audit notaire pour connaître les conditions d'après lesquelles, l'adjudicataire aura la faculté de constituer la majeure partie du prix en rente.

Vente de deux maisons situées en ville, vendredi trente-un août à deux heures et demie de l'après-dinée, devant M. le juge de paix des quartiers du Nord et de l'Est de cette ville, en son burean, rue Neuvice, n. 939, par le ministère de Me. Parmentier, notaire.

1°. La maison n. 42, portant l'enseigne de la Clef, devant les Mineurs, occupée par Donceel.

2º. La maison n. 85, rue Mère de Dieu, occupée par le sieur Jonguen.

(466) Le 16 août 1827, à deux heures de relevée, Me Boulanger, notaire, vendra en son étude rue Hors-châtean à Liége, une grande maison à porte cochère, située rue Féronstrée, n. 590; elle est dans le meilleur état, contient de grands ap. partemens ornés de glaces, fontaine, pompes, caves, écurie; remises et une citerne à l'huile, faite depuis peu d'années, on accordera des facilités à l'acquéreur.

S'adresser pour renseignemens audit notaire, et pour la voir rue Hors château n. 221, depuis dix heures jusqu'à midi. La mise à prix est de vingt-un mille slorins des Pays-Bas.

La maison cotée 332, rue derrière St. Thomas, avec cour, jardin, remises et écurie, sera vendue à l'enchère, le 15 novembre prochain, en l'étade de M. le notaire Dusart. On peut la voir tous les matins, depuis dix jusqu'à une heure. (822)

A louer des à présent une spacieuse maison, connue sous le nom de l'Hôtel de Brabant, située rue Hongrée, n. 666, près du rivage de la barque de Maëstricht; elle consiste en un grand salon, cabinet, place à manger, cuisine, lavoir, grandes écuries, remises, pompes, fontaines, quantité de chambres, beaux greniers, très belles caves; ce local est convenable à un maîtred'hôtel, ou pour une maison de commerce

S'adresser sur la Batte, n. 1078.

A vendre deux cent mille briques, en deux briqueleries, situées au bord de la Meuse, au village de la Neuville sous Huy.

A louer pour mars prochain un beau bien; peu éloigné de la ville, contenant environ 9 bonniers assolés en cotillage, houblonnières meublées, terres arables et prairies bien arborées. S'adresser rue Vinâve d'Ile, n. 44.

(472) Le 22 août courant, à 4 heures de relevée, le notaire Dusart , vendra aux enchères au rivage du quai d'Avroy , visà-vis des Augustins, deux bateaux en bon état, l'un de la capacité de 50 tonneaux et l'autre de 34, dans l'intervalle on pent les acquerir de gré-à-gré. S'adresser audit notaire.

Le jeudi 23 Août 1827, à dix heures du matin, le notaire Dempthynnes, procédera à la maison mortuaire de Georges Blendef, sise à Fraiture. Sur Amblève, commune de Comblainau-Pont, à la vente aux enchères publiques d'une piéce de terrain partie pré, partie terre arable, partie bois taillis, mesurant environ cent dix perches, sise en Neupré, dessous Presseux, territoire de Sprimont, canton de Louveigné, désignée dans le testament olographe dudit sienr Blendef, en date du 2 avril 1825, pour être vendue et le prix employé au payement des droits de succession ouverts par son décès.

S'adresser audit notaire pour connaître les conditions de la

() La famille Jamotte , d'Amay , pour faciliter le partage de ses propriétés, fera vendre par licitation, aux enchères publiques, savoir:

Lundi 20 août 1827 chez le Sieur Wesmael, cabaretier, d Ampsin, à 10 heures du matin.

1º Une maison sise à la Taverne à Meuse, avec brasserie, ardin, prairie et houblonnière, occupée par Houbotte, contenant 56 perches 67 aunes.

2º Une maison sise au même lieu et près de la précédente, couverte en ardoises, avec un jardin enclos de murs, en face,

donnant sur la Meuse. 3º Une antre maison située près de l'église d'Ampsin avec

jardin contigu, occupée par Henri Lespagne, contenant 21 per ches 80 aunes 4º Une belle grange couverte en ardoises, avec remise, écurie et le pré y attenant à Ampsin, contenant 17 perches

30 aunes 5º Huit bonniers et demi métriques, en vergers, prairies et terres labourables, situés en ladite commune d'Ampsin divisés

en 14 lots. 6º Quarante cinq bonniers 59 perches de terres labourables, situées dans la belle campagne d'Amay divisés en onze lots. 7º Le tiers de l'usine d'alun, dite de Rémont.

Lundi 27 août 1827, à 10 heures du matin en l'étude à Mo Grégoire, notaire à Huy.

1º une maison et dépendances, sise au Rivage de l'Applé, Huy, tenant à la Meusc.
2º Maison située à L'Applé à Huy, tenant à M. l'abb

3º Maison située à L'Applé à Huy, tenant derrière au jardin de M. Schellinx.

4º Le tiers indivis de la fabrique de genièvre de Bassola, consistant en un corps de hâtiment, ustensiles et 51 perches e jardin et prairie. Rentes en numéraire.

rer lot. Rente due par Jean B. Dosogue, de huy, 17 lor 2º lot. Rente due par André Vanopré, de Bassoha, de 11 fb

rins 81 cents et demi. 3º lot. Rente due par Nicolas Lizin de Huy, de 34 floris 2 cents.

4º lot. Rente due par Grégoire Nicolas Degée, de Huy, 57 florins 43 cents.

5º lot. Rente due par les représentans Oger Grosjean, D'as brez, de 90 florins 87 cents. 6º lot. Rente due par Louis Houbotte d'Ampsin, de 44 1

7º lot. Rente due par Jean Pierre Thyrion , d'Amay , de florins 33 cents.

8º lot. Rente due par Martin Huet, d'Ampsin, de 35 floris 9º lot. Rente due par Nicolas Joseph Delhaise, de Huy,

5 florins 74 cents. 10° lot Rente due par la Ve Charles Pire, d'Amay, de 2 1 rins 30 cents.

11º lot. Rente due par Gilles Streel et consors, d'Ampsil. de 5 florins 17 cents.

12º lot. Rente due par Lambert Jamotte, d'Amay, de 12 13º lot. Rente due par la Vo Noël Joseph Jamotte, de Ho

de 5 florins 74 cents. 14º lot. Rente en deux constitutions, due par François M

réchal; d'Ampsin, de 5 florins 76 cents et demi. 15° lot. Rente en deux constitutions, due par M. Herm Halloy , bourgmestre , d'Ampsin , de 36 florins 46 cents et des

Rentes en nature. 16° lot. Rente de 715 litrons 50 des d'épeautre, due f

Pierre Delhauteur, d'Ampsin. Lundi 3 septembre 1827, chez le Sieur Dumont, maison ness

à Viemme à 2 heures de l'après midi. 1º Sept bonniers 68 perches et demi de terre labourable

situées à Viemme, Borlez, Ainesse et Warenme, divisées 2º Une rente due par Orban Graindorge, cultivatent

St.-Georges, de 4 florins 60 cents. 3º Une rente due par Pierre Renard, de Verlaine, de 6 rins 32 cents.

4º Rente due par Nicolas Joseph et Marie Marguerite James de Vienme, de 15 florins 12 cents.

5º Rente due par Jean Boutel, de Viemme, de 17 fls. 92 cp 6º Rente due par Gerard Marechal Charon, à Vienne

29 florins 76 cents.

Toutes les rentes sont bien constituées, et sont en grande? tie le prix de concession d'immeubles.

S'adresser pour connaître les conditions, qui offrent toules rêté et de grandes facilités pour le payement, savoir, à Liège Me Verninck, avoué, rue Souverain-Pont, n. 308, à Warende chez Me Leigung policier. chez Me Lejeune, notaire, et à Huy, chez Me Collignon, an cat, et chez Me Gregoire, nolaire.